



02525

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

PLAN DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
DES PLAINES DU NORD DE LA TUNISIE

—••O••—

NOTE DE PRESENTATION
DES PERIMETRES
1.2.4.5 .6 7.8.9.10



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DU GENIE RURAL

PLAN DIRECTEUR DES PERIMETRES
D'ASSAINISSEMENT DU NORD DE LA TUNISIE

NOTE DE PRESENTATION

NES PERIMETRES DE TARF CHENA - DJEBEL LABIOD
OUCHTATA - OUM LABID - GOUBELLAT - MOATTIS
GARAAT L'AMIS - LE KRIB - OUED KHALLED

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	2
I - DOCUMENT DE BASE	5
II - LE PROBLEME DE L'ASSAINISSEMENT DES PLAINES INVENTORIEES	8
III- ASPECT ECONOMIQUE DE L'AMENAGEMENT	9
CONCLUSION	19
<u>ANNEXE I</u> BIBLIOGRAPHIE DE CHAQUE PERIMETRE	21
<u>ANNEXE II</u> TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES A REALISER.	31

INTRODUCTION

Cette note a pour objet de présenter, dans le cadre de l'étude du plan directeur des périmètres d'assainissement du Nord de la Tunisie, les périmètres du Gouvernorat de Béja.

Il s'agit des périmètres n° 1 à 10, le périmètre n° 3 de Meknass a été laissé à une phase ultérieure, nous le traiterons en même temps que Tabarka vu la proximité de ce dernier.

Nous rappelons les noms des périmètres :

- N° 1 YARF CHENA
- N° 2 DJEBEL LABIOD
- N° 3 MEKNASS (n'entre pas dans le cadre de cette note)
- N° 4 OUCHTATA
- N° 5 OUM LABID
- N° 6 GOUBELLAT
- N° 7 MOATTIS
- N° 8 GARAAT LAHMIS
- N° 9 LE KRIB
- N° 10 OUED KHALLED

La situation géographique de certains périmètres fait qu'ils ont été groupés ainsi :

- N° 2, 4, 5 : Djebel Labiod, Ouchtata, Oum Labid
- N° 9, 10 ; Le Krib, Oued Khalled.

Dans cette note, nous soumettrons les idées principales qui ont conduit cette étude. Il va sans dire que ces données seront complétées au fur et à mesure de l'avancement des études; la dernière mise au point se fera dans le document terminal.

Nous distinguerons 3 parties :

- Les documents de base
- Le problème de l'assainissement de la plaine
- L'aspect économique de la question.

I - LES DOCUMENTS DE BASE

Après enquête sur le terrain et auprès des Administrations, il semble bien que dans ce gouvernorat seule cette série de plaines souffre d'excès d'eau.

Les documents de base servant à cette étude sont de 2 types.

- 1.1. - Les données de base : pluviométrie, pédologie, climatologie, agronomie.

Ces données nécessitent une recherche dans les archives de l'Administration et de contacts avec les responsables des différents Services.

Nous tenons à remercier tous les départements du Ministère de l'Agriculture qui nous ont facilité la tâche.

Certaines de ces données seront manquantes dans cette première phase soit que leur collecte ait été faite "horizontalement" pour tous les périmètres, soit que leur collecte ait nécessité une préparation et un travail d'approche important. Ceci est surtout valable pour les données pluviométriques.

- 1.2 - Les dossiers existants - Certaines plaines ont fait l'objet d'études :

- La plaine de Bou Arada Tarf Chena a fait l'objet d'une étude d'assainissement par la SCET en 1960,
- La plaine d'Oum Labid, une étude de CES en 1968, et une étude concernant les coopératives (PAV 1068).

On trouvera dans les fiches documentations accompagnant cette note, les études que nous avons inventoriées.

Ces dossiers ont servi à 2 niveaux :

.../...

- Dans le cas où les travaux ont été réalisés, nous avons examiné si le projet était conforme aux plans et si son fonctionnement était normal. Ainsi pour la plaine de Moattis le projet a été bien exécuté et fonctionne bien.
- Si les travaux n'ont pas été exécutés, les données de l'étude pouvant être utiles à cet inventaire ont été utilisées.

Il existe aussi l'étude réalisée par la SCET en 1965, intitulée "Etude des critères de priorité des investissements dans l'Agriculture" qui a fourni des éléments de base dans l'appréciation des phénomènes actuels.

II - LE PROBLEME DE L'ASSAINISSEMENT DES
PLAINES INVENTORIEES

Chaque périmètre a fait l'objet d'un examen présentant 2 volets :

- Les enquêtes sur le terrain,
- Les compléments d'étude au bureau.

2.1 - Enquêtes sur le terrain

Ces enquêtes constituent la charpente de chaque dossier.

Ces visites permettent de préciser un certain nombre de paramètres, notamment :

- l'état des réseaux existants,
- l'étendue des zones submersibles, et celles où la nappe affleure,
- la durée approximative de la submersion,
- les natures et rendement moyens des cultures,
- la structure foncière et la situation sociale des paysans (petites ou grosses propriétés, etc...).

D'autre part, les discussions auprès des agriculteurs ont permis d'apprécier dans une certaine mesure leur degré de réceptivité vis-à-vis de ces problèmes.

Ces enquêtes ont eu pour but de :

- préciser les problèmes d'inondation,
- d'apporter certains éléments dans le calcul économique de rentabilité de l'assainissement. Ainsi, nous avons caractérisé le degré de réceptivité et de technicité des agriculteurs par un rendement en qx/ha de blé. Pour la plaine de Oum Labid, où il nous a semblé que le niveau social était faible, nous avons considéré une plus-value de 7 qx/ha, alors que pour le Krib, nous avons pris une plus-value de 15 qx/ha.

2.2 - Complément d'études au bureau

En-fonction des renseignements précisés sur le terrain et des documents existants, nous avons complété les cartes de plaine essentiellement par les zones inondables (pour chaque plaine plan n° 2)

.../...

2.3 - Conception des réseaux - Idées générales

Cette approche a permis, en général, de cerner le problème de chaque périmètre et d'y rechercher la solution appropriée. On constate qu'en général le problème de l'assainissement de ces terres nécessite 2 types de travaux :

- les recalibrages d'Oued
- les réseaux d'assainissement ou de drainage.

La conception et l'exécution de ces 2 types de travaux sont sensiblement différentes.

Le recalibrage d'Oued fait appel à de notions d'hydrologie, de profil d'équilibre et de calcul de courbes de remous.

Au point de vue foncier les travaux de recalibrage posent en général peu de problèmes, sauf dans le cas de coupure de boucles et de rectification des lits d'Oued.

Dans le cas de traversée de voie routière ou ferrée (cf. Goubellat), il est nécessaire de réaliser des ouvrages souvent importants.

L'assainissement proprement dit fait appel essentiellement aux notions de débit caractéristique, d'espacement de drains. 2 types d'assainissement fonctionnent :

- canaux à ciel ouvert : Tarf Chena, etc...,
- drainage par tuyaux enterrés : le Krib.

Le choix entre les 2 types de réseau dépend :

- du statut foncier de la plaine
- du degré de précision voulu pour le contrôle de la nappe,
- de la nature des sols et des cultures,
- du degré de réceptivité des gens
- de possibilités d'entretien.
- du coût de l'opération.

Dans le cas de Garaat Hamis, on constate qu'au point de vue investissement et coûts d'entretien actualisés, les 2 solutions sont comparables.

.../...

Ceci pour affirmer qu'une fois adopté le principe de l'assainissement des terres, il faudrait que l'encadrement par le Ministère de l'Agriculture suive. La maintenance de ces plaines, la vulgarisation agricole, l'introduction de nouvelles techniques relève alors d'une politique agricole pour l'ensemble des plaines du Nord (y compris les plaines normales)

2.4 - L'entretien des réseaux

Ceci constitue la plaie de tous les réseaux sauf celui de Moattis. Dans ce cas, il se peut que la proximité d'une grande ville (Medjex El Bab) et la présence de chômeurs aient incité les autorités à créer les chantiers de chômage pour l'entretien de canaux. Pour Ouachtata, le Ministère de l'Agriculture a démarré depuis cette année les travaux d'entretien.

A Goubellat, les fossés n'existent plus.

A Tarf Chena, les fossés sont dégradés, la végétation aquatique abonde (fouc).

Le bilan est négatif.

Monsieur Combremont évalue la vie d'un fossé non entretenu à 3 années. Au delà, son efficacité est faible voire nulle.

D'autres points contribuent à la destruction d'un réseau en particulier l'absence de ponceaux, ponts agricoles et pistes agricoles.

Nous reviendrons sur ce sujet dans le cadre de la note globale.

2.5 - Conclusions

On peut tirer une première conclusion à l'examen de cette série de périmètres.

.../...

- Pour les périmètres assainis : réaliser la structure la plus viable pour assurer l'entretien,
- Pour les périmètres non assainis : réaliser les études de recalibrage en première phase, puis les travaux.

Dans tous les cas, un travail de vulgarisation est à entreprendre.

III - ASPECT ECONOMIQUE DES AMENAGEMENTS

On peut examiner l'économie des ouvrages à réaliser sous 2 aspects :

- Un aspect économie actuelle avec rendement à court terme après assainissement, c'est-à-dire la plaine qui produisait 3 unités en produira 10 (par exemple).
- Un aspect économie potentielle - l'assainissement de cette plaine permettra de favoriser l'introduction de cultures nouvelles (fétuque) par exemple, de bovins, d'ovins.....

Le 2ème aspect relève plutôt de la planification et la vulgarisation à long terme qui entre dans le cadre de l'ensemble des plaines du Nord de la Tunisie. Car il faudrait étudier l'impact auprès des paysans de l'introduction de ces nouvelles techniques. Ainsi on a pu le constater, les paysans sont en général réticents quant à la culture de la fétuque, ils préfèrent faire du blé (exemple plaine du Krib).

C'est pour ces raisons que nous avons uniquement considéré le premier aspect de l'économie des projets : économie à court terme. Nous nous sommes repérés systématiquement par rapport à la culture du blé.

3.1. Investissement

Les investissements pour les périmètres examinés sont :

- des travaux de terrassement
- des ouvrages d'art.

Pour Om Labid, des travaux de fixation de dunes ne rentrent pas dans le cadre du GR. Nous avons admis, certaines hypothèses d'investissement pour tous les périmètres, en particulier un plan d'investissement. Ce plan d'investissement est purement indicatif. Son étalement sur 3 années (Goubellat) ou en phases (Garaat Namis) est une solution proposée.

L'estimation des coûts d'investissement, sera examinée en détail ultérieurement. Nous avons pris en particulier :

- le m3 de terrassement à 1 dinar
- l'hectare assaini jusqu'au tertiaire 250 D/ha
- l'hectare drainé avec tuyaux en poterie 350 D/ha
- le ponceau agricole à 2.000 D.
- le pont agricole à 20.000 D. environ.

Les coûts seront réexaminés avec la collaboration de l'Administration.

Ce qui donne des investissements globaux pour

Bou Arada Tarf Chena	:	185.000 DT
Djebel Labiod	}	:
Oum Labid		
Goubellat	:	160.000 DT
Moattia	:	néant
Garast Hamis	:	15.000 DT puis 35.000 DT
Le Krib Oued Khalled	:	200.000 DT

Ces investissements étant réalisés en général entre l'année 3 et l'année 5 (si l'on prend 1974 comme année de référence, entre 1977 et 1980).

3.2. Entretien annuel des réseaux

On représente en général ce chapitre par un pourcentage de l'investissement. Nous essayons de cerner le problème d'une manière systématique ainsi dans cette première phase, nous considérons que l'entretien annuel représente 10 % de l'investissement. Ce chiffre ne semble pas excessif si on prend comme base le salaire journalier de 1 D/jour. Il constitue un maximum et sera revu en cours d'étude.

La question de savoir si cet entretien sera mécanisé (pelles cureuses, chargeurs) est à l'étude. Nous avons demandé aux fabricants de matériel (Poclain, Allis Chalmers, Caterpillar) des prix et des rendements de leurs engins.

Nous précisons que cet entretien pourra être un facteur créateur d'emplois (plus de 40.000 journées d'emplois/an) donc permettra de résoudre certains problèmes ruraux.

3.3. Avantages annuels dus à l'assainissement

Comme nous l'avons déjà précisé au paragraphe 2.1 et au début du chapitre 3, nous avons considéré l'hypothèse suivante :

- les zones assainies seront dans le gouvernorat de Béja à vocation céréalière. On n'est pas loin de la réalité, puisque les paysans sèment du blé dans ces zones et ont des rendements faibles, voire nuls (à Oum Labid, on récupère certaines années un demi sac de blé pour un sac emblavé).

D'autre part, nous caractériserons chaque plaine par une plus-value à l'hectare en qx/ha. Ce chiffre constitue une synthèse des potentialités techniques, sociales et agricoles de chaque plaine (cf. paragraphe 1.2).

Aussi par

Bou Arada Tarf Chen	12 qx/ha
Djebel Labiod	10 qx/ha
Oum Labid	7 qx/ha
Goubellat	15 qx/ha 3 années sur 4
Garaat Hamis	15 qx/ha puis 25 qx/ha
Le Krib	15 qx/ha

Ces plus-values en qx/ha permettent de récupérer annuellement sur la base de 6 DT le quintal les avantages directs liés à l'opération assainissement.

Ce sont les seuls avantages que l'on peut estimer directement.

L'assainissement a des incidences indirectes sur la plaine :

- meilleur accès pendant la période de labour,
- diminution et stabilisation des zones salées
- introduction de nouvelles techniques agricoles
- réduction de maladies éventuelles (paludisme en particulier).

Ce mal sévissait dans la plaine du Krib. Les efforts du Ministère de la Santé Publique l'ont réduit presque à néant.

D'autres avantages indirects peuvent résulter :

- création d'emplois nouveaux
- élévation du niveau de vie (par augmentation de rendements).

Nous avons, dans le cas de Goubellat, estimé ces avantages indirects à 1 ql/ha sur 2.820 ha subissant indirectement les effets de l'assainissement.

3.4. Calcul économique

Considérons I_T les investissements I à la période T

E_T l'entretien annuel

R_t les avantages annuels.

En général,

- les investissements sont réalisés par le GR
- l'entretien est assuré par une Autorité locale (AIC, CRDA)
- les avantages sont récupérés par des agriculteurs ou par l'OTD dans le cas de terres domaniales.

Nous sommes déjà en présence de 3 autorités différentes sur chaque périmètre.

Dans le cadre de cette étude, nous considérons uniquement les investissements, entretien et avantages sans tenir compte des sources de financement. Cette hypothèse nous permet de définir par périmètre un taux de rentabilité interne dont nous rappelons la définition.

Si on l'on considère une période de référence (ici jusqu'en 1990), le taux k de rentabilité interne est le taux d'actualisation qui rend nul le bénéfice total actualisé de l'opération, soit :

$$\sum \frac{R_t - (E_T + I_t)}{(1 + K)^t} = 0$$

Nous nous sommes placés pour chaque périmètre dans les mêmes conditions :

durée de référence	1974 - 1990
début des travaux	1977
début des avantages et entretien	1979 ou 1980 à 1990.

On a alors pour Tarf Chena	k : 7 %
Djebel Labiod	} k : 4 %
Oum Labid	
Goubellat	: 12 %
Garaat Hamis	k : 27 %
Le Krib Oued Khalled	: 45 %

On constate une certaine dispersion de taux de rentabilité interne. Ceci est lié à l'intérêt de l'investissement. La connaissance de ce paramètre avec une plus grande précision pourra être faite après étude technique complète du réseau.

Ce coefficient de rentabilité interne sera plus élevé si on examine le cas d'introduction de cultures plus intéressantes tant au point de vue productivité que valeur marchande. Ceci est surtout valable pour les plaines d'Oum Labid, Djebel Labiod où il faudra associer un assainissement à une introduction ou généralisation de culture plus intéressantes (voir spéculations dans la note technique de Oum Labid, Ouchtata, Djebel Labiod).

Si on reste dans l'hypothèse de l'économie à court terme ; le taux de rentabilité interne permet de définir une priorité des investissements. On peut le considérer, comme un critère de classement de périmètres.

Priorité des investissements :

- I Krib - Oued Khalled
- Garaat Hamis
- Goubellat
- Tarf Chena
- Djebel Labiod - Oum Labid.

Ouchtata et Moattis n'entrent pas en ligne de compte dans le classement, puisqu'en principe, il n'y a pas d'investissement de base à réaliser. Ouchtata pose un problème social et foncier ; Moattis fonctionne bien.

CONCLUSION

Cette première phase d'étude a permis de déterminer le montant des investissements à réaliser pour assainir cette première série de plaines et de définir un ordre d'investissement.

Certains problèmes restent à l'étude. Entre autre :

- problème de l'entretien des réseaux : coût - structure
- problème de calcul des réseaux : les paramètres principaux sont à l'étude.

Ils seront examinés dans les phases futures.

PIECES ANNEXES

ANNEXE 1

BIBLIOGRAPHIE INVENTORIEE PAR LA SCET/TUNISIE

Ces documents existent soit :

- à la SCET
- soit
- à la DRES
- soit
- au R.D.P.D.A.
- au Service Pédologique

BOU ARADA - TARF CHENA

- Aménagement L.V. Bou Arada : hydrologie (SCET 1959)
- Etude hydrogéologique de la région (1932)
- Etude pédologique du périmètre (SCET 1961)
- Etude des périmètres irrigués (SCET 1968)
- Mise en valeur par création d'un lac collinaire, étude préliminaire, plans (Déc. 1961)
- Assainissement de la plaine de Tarf Chena - réseau secondaire périmètre tranche lot terrassement projet d'exécution (janv. 1960)
- Etude concernant les U.R.D. (septembre 1964).

OUM EL ABID

- Etude pédologique de la région (source pédo : mai 1965)
- Etude concernant les coopératives (P.A.V. 1968)
- Etude C.E.S. (Août 1968).

OUCHTATA

- Assainissement recalibrage oued Hamis (Etude SOGETHA 1959)
- Etude sommaire par Finiels (1956)
- Etude hydrogéologique de la région (Gottis 1952)
- Périmètres irrigables d'Ouchtata, étude hydrologique (1960)
- Etude des périmètres irrigables (P.A.V. 1968)
- Etude concernant les coopératives (P.A.V. 1966)
- Carte géologique et hydrogéologique provisoire "NAFZA" (juillet 1960).

OUED MADENE (Jebel Labiod)

- Etude pédologique de la région (Mai 1965 Service pedo)
- Etude concernant les coopératives (P.A.V. sogetha 1964)
- Etude concernant les U.R.D. (SCRY, SEDES 1965)
- Carte géologique et hydrogéologique provisoire "NAFZA" (Juillet 60)
- Etude C.E.S. (Août 1968)

GOUBELLAT

- Hydrologie sommaire en vue de l'implantation de forage (SCET 1962)
- Etude pédologique de la ferme Avadier (peut correspondre avec Grich El Oued)
- Note hydrogéologique préliminaire de la région de Goubellat - Alimentation en eau des U.C.P. (Mai 1967 par Gamet)
- Etude hydrologique préliminaire de la plaine (1966,
- Etude concernant les coopératives (D.P.A. 1966)
- Etude de mise en valeur agricole U.C.P. projet Plaine de Goubellat (Juin 1964)
- Dossier A du Service G.R. de Medjes El Bab.

MOATFIS

- Etude de texture du sol (SCET)
- Etude du réseau d'assainissement (SOGETHA 1961)

GARAAT HAMIS

- Etude pédologique de la Garaat (Service Pédologique)

LE KRIB

- Estimation provisoire des ressources en eau de la nappe phréatique de la plaine du Krib
- Eléments pour l'hydrogéologie de la plaine (Ennabli)
- Etude hydrogéologique de la plaine du Krib (C.G.G.)
- Etude pédologique de la région (1965 Service Pédologique)
- Etude concernant les coopératives (D.P.A. 1966)
- Etude concernant les V.R.D. (SOGETHA 1967)
- Etude C.E.S. de la plaine du Krib (Juin 1967).

OUED KHALLED

- Etude hydrogéologique de la plaine (Octobre 1931).

ANNEXE II

Travaux topographiques à réaliser pour les études d'assainissement de ces plaines.

PERIMETRE N° 1BOU ARADA - TARF CHENA

Zone a - réseau tertiaire à compléter :

- levé au 1/5000 de 500 ha
- profil en long des tertiaires projetés au 1/500

Zone b - 300 ha au 1/5000

puis profil en long pour le tertiaire et secondaire

soit : 800 ha au 1/5000

20 km environ de profil en long au 1/1000.

PLAINES DE NEFEA (2, 4, 5)

Secteur 1 - ZOUARA

2 km de bande sur l'Oued Zouara au 1/1000

Secteur 2 - OUM LABID

240 ha à lever au 1/2000

Secteur 3 - OUED MADE

60 ha au 1/1000

Secteur BOU ZENNA -

80 ha au 1/1000

soit 2 km de bande au 1/1000

380 ha au 1/1000

PERIMETRE N° 6GOUBELLAT

- 380 ha de zones inondées à délimiter exactement à 1/5000
- 29,5 km de fossés à reprendre
- levés locaux pour emplacement de pont,

soit : 380 ha au 1/5000

30 km de fossés au 1/1000.

PERIMETRE N° 8GARAAT HAMIS

1ère phase : 3 km de bande de 100 m au 1/1000

2ème phase : 100 ha au 1/1000 pour le réseau d'assainissement.

soit : 3 km de bande

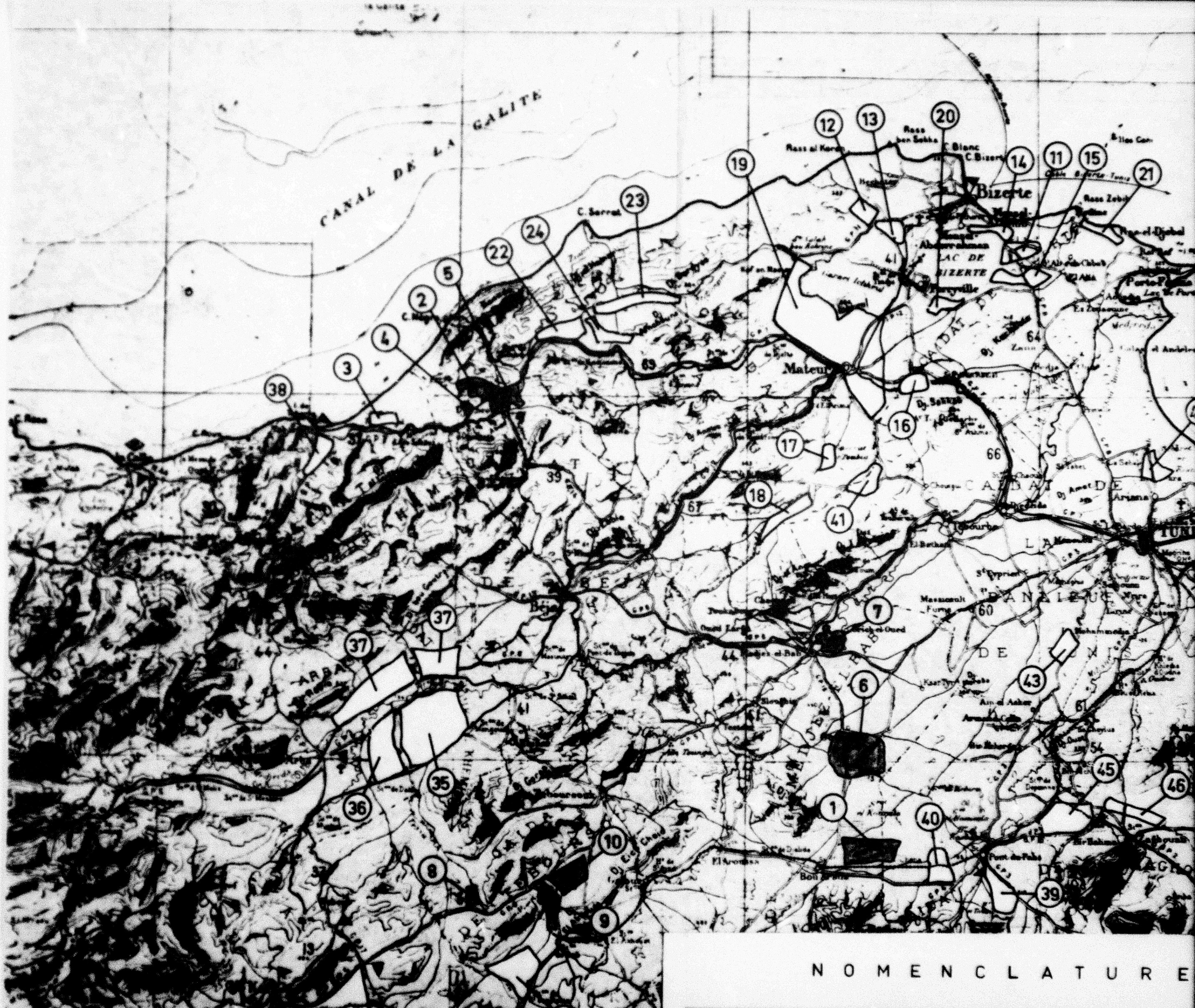
100 ha au 1/1000.

PERIMETRE N° 9 - 10

LE KRIB - OUED KHALLED

- Recalibrage d'oueds et de thalwegs : 10 km
- levés locaux par ouvrage,

soit : 10 km de bande au 1/1000.



N O M E N C L A T U R E



N O M E N C L A T U R

PERIMETRES A INVENTORIER			
Nº	NOMS DES PERIMETRES	Nº	NOMS DES
1	Bou Arada Tarf Echenna	24	Sedjenane
2	Djebel Abiod	25	El Haouar
3	Meknass	26	Sebkha Fa
4	Ouchtata	27	Plaine de S
5	Oum El Abid	28	Bou Fichta
6	Goubellat	29	Oued Aouin
7	Moattis	30	Bled Abida
8	Garaat Ahmis	31	Ebba Ksour
9	Le Krib	32	Le Kef Zafra
10	Oued Khaled	33	Bled el Ghor
11	El Azib	34	Le Sers
12	Henchir Zafra	35	Selmini Mel
13	Henchir Zebourdj	36	Souk Es-Se
14	Menzel Djemil	37	Souk el KH
15	Gueniche	38	Tabarka
16	Garaat Kheznia	39	Pont du F
17	Garaat Toubia	40	Thibica
18	O. Supérieur	41	Eddelika
19	Région du lac Ichkeul	42	Chetran
20	Gueniche	43	La Mohamm
21	Région de Ras Djebel	44	Les îlots b
22	Sedjenane	45	Depienne Ma
23	Sedjenane	46	Oued Smart

O M E N C L A T U R E

PERIMETRES A INVENTORIER

PERIMETRES	N°	NOMS DES PERIMETRES
da Tarf Echenna	24	Sedjenane
Abiod	25	El Haouaria
	26	Sebkha Farjouna
	27	Plaine de Soliman
Abid	28	Bou Ficha
	29	Oued Aouina
	30	Bled Abida
Ahmis	31	Ebba Ksour
	32	Le Kef Zafrane
ahaled	33	Bled el Ghorfa
	34	Le Sers
Zafra	35	Selmini Melah_Merdja
Zebourdj	36	Souk Es-Sebt
Djemil	37	Souk el Khemis
	38	Tabarka
Kheznia	39	Pont du Fahs
Toubia	40	Thibica
ieur	41	Eddelika
du lac Ichkeul	42	Chetrona
	43	La Mohammedia
de Ras Djebel	44	Les îlots bleus
ne	45	Depienne Meghrane
le	46	Oued Smart

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DU GENIE RURAL

PLAN DIRECTEUR DES PERIMETRES D'ASSAINISSEMENT DU NORD DE LA TUNISIE

PLAN D'ENSEMBLE

PLAN N°

S C E T TUNISIE

622 Rue de Yougoslavie TUNIS

TEL - 255 267



Echelle
1/500.000

Ingenieur
M. BOUSSABAH

Date
JUN 1974

Dessinateur
MEJRI

FIN

... **43** ...

VUES